

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 21 juin 2019 à 20h00

Les membres approuvent le dernier compte-rendu.

Le conseil se rend sur le clos de l'église, suite aux travaux de peinture du poilu.

Ordre du jour :

- **Travaux**

▪ **Monument aux Morts**

Monsieur le Maire rappelle au conseil, les devis de la Marbrerie BRIQUET 10800€ TTC pour granit noir et 9600€ TTC pour pierre de Comblanchien, déjà présentés lors du dernier conseil. Monsieur le Maire donne lecture des derniers devis reçus de BERTRAND Sarl 4896 TTC avec variante + 200€ HT si gravures feuille or.

Les membres souhaitent plus de précisions sur ces devis. (Sur la prise en charge ou non d'un échafaudage, sur les dimensions de la pierre, des informations sur la pierre de Comblanchien, sur le produit utilisé pour les fissures,...) Michel Favre s'occupe de récolter ces informations et du dossier de subvention.

▪ **Climatisation**

Michel FAVRE fait un point sur les devis reçus des entreprises sollicitées. Entreprise Bêche, SARL Laclergie, Boost'Air Réfrigération, SARL Genevois et E2S. La commission bâtiment se réunira le 18 juillet à 18h00.

- **Panier Bressan**

Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu de l'assemblée Générale du Panier Bressan. La cotisation pour l'année 2019 est de 0.25€ par habitant soit 201€. Le conseil est favorable au versement de cette cotisation annuelle.

- **Eclairage Public**

Monsieur le Maire rappelle que lors d'un précédent conseil, il avait été décidé de changer la plage horaire de l'éclairage public. Monsieur le maire informe les membres que c'est chose fait et du montant de la contribution qui s'élève 89.68€.

Les membres acceptent de verser cette somme.

- **Organe Délibérant de la Communauté de Communes**

Monsieur le Maire informe qu'il convient de délibérer pour la répartition du futur conseil communautaire pour 2020. Le conseil accepte de suivre l'avis du conseil communautaire (accord local) soit répartition avec 48 sièges.

- **Questions diverses**

- Vente du broyeur

Monsieur le Maire rappelle que l'ancien broyeur était à vendre. Une offre a été reçue de Mr GOLAY. Le conseil accepte cette offre.

- Sapins cour école

Monsieur le Maire informe sur le questionnement de Mme OUDOT, directrice de l'école, concernant l'état des sapins dans la cour d'école. Il en va de la sécurité des enfants. Après concertation, le conseil décide de couper les 2 sapins. Michel FAVRE s'occupe de demander des devis. D'autres arbres seront plantés par la suite.

- Courrier terrain synthétique

Monsieur le Maire informe d'une demande d'aide reçue du club de football Louhannais. Le conseil vote contre à l'unanimité.

- **Les comptes rendus et rapports de commissions**

- Travaux école

Monsieur le Maire informe de la réunion de chantier, le jeudi 27 juin à 17h30 à l'école. La commission bâtiment et les membres du conseil sont invités. Le déménagement se fera le samedi 6 juillet.

Les luminaires de la classe de Mme BILLY seront changés également, comme cela été fait l'année dernière dans l'autre classe.

- Journée Citoyenne : débrief

Monsieur le Maire fait un point sur la journée citoyenne. Le conseil est content du nombre de participants, journée conviviale, retombées très positives. A refaire l'année prochaine.

Les points à améliorer : Faire le tri des sacs poubelles, donner à chaque groupe sur un document les zones à nettoyer.

- Plaquette Dommartin

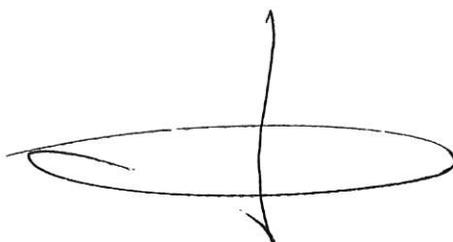
La commission communication s'est réunie pour réaliser une plaquette. Monsieur le Maire présente le projet. La plaquette sera envoyée à chaque conseiller pour avis et modifications si besoin.

- **Questions diverses**

Monsieur le Maire :

- Informe des Journées départementales des Armées à Pierre de Bresse, 29 et 30 juin.
- Rappelle la Fête des écoles, vendredi 28 juin, 16h45 expositions et 18h00 spectacle.
- Invite le conseil à la Fête de la garderie le mardi 2 juillet à 17h00 dans la cour de l'école.
- Informe de 2 décès.

Le prochain conseil sera en septembre 2019

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop with a vertical stroke through it, and a horizontal stroke at the bottom.